

# iD Inspiration 70

# iD Inspiration 55

# iD Inspiration 30

LVT

## Instructions d'installation

2021

### IMPORTANT !

- Assurez-vous de suivre méticuleusement toutes les instructions.
- Contactez votre représentant commercial Tarkett si vous avez des doutes sur l'installation.
- Ces informations sont susceptibles d'être modifiées.
- Utiliser le même numéro de teinte pour chaque surface continue.
- Stocker les boîtes empilées (hauteur 5 boîtes max.).
- Laisser le revêtement de sol s'acclimater à la température ambiante durant au moins 24h avant de l'installer (15°C minimum).
- Le sous-plancher doit être plan, de niveau, propre, sans trace (pas de trace de stylo, de marqueur, etc.), solide, sec, dur, lisse et sans humidité. L'absorption doit être vérifiée et ajustée afin d'avoir un sous-plancher modérément absorbant.
- Utiliser uniquement des adhésifs recommandés par Tarkett et mis au point pour l'installation des dalles en vinyle. Toujours suivre les instructions et les recommandations du fabricant de l'adhésif.
- Pour des endroits spécifiques exposés à la lumière du soleil (jardin d'hiver...), choisissez un adhésif recommandé par les fabricants.
- Les travaux doivent se terminer par une inspection : assurez-vous que le sol nouvellement installé est libre de toute trace d'adhésif.

### A - PRÉPARATION ET INFORMATIONS IMPORTANTES AVANT L'INSTALLATION

#### A.1 Acclimatation

Il est important de laisser les lames pendant au moins 24h avant l'installation à une température ambiante d'au moins 15°C /voir la réglementation nationale de chaque pays/. La température doit être maintenue tout au long de l'installation.

#### A.2 Condition de température ambiante

La température minimale du sous-plancher doit être de 12°C et température ambiante de 15°C /voir la réglementation nationale de chaque pays/.  
L'humidité relative recommandée dans chaque pièce doit être de 35 à 65%/voir la réglementation nationale de chaque pays/.  
Les lames doivent être stockées à plat dans leur emballage entassées en petites piles (hauteur 5 boîtes max.).

#### A.3 Condition concernant le sous-plancher

Le sous-plancher doit être de niveau, plan, propre, libre de

toute trace (pas de traces de feutre, de marqueur d'aucun type, de stylo, de peinture, etc., qui puisse engendrer une décoloration en raison de la migration) solide, sec, dur, lisse (l'absorption doit être vérifiée) et sans exposition à l'humidité.

La préparation/ le séchage du sous-plancher et les procédures d'installation doivent être conformes à la norme pertinente dans le pays d'utilisation. La sécheresse du sous-plancher doit être en dessous du niveau maximum d'humidité autorisé lorsque testé selon cette norme.

Par ex. au Royaume-Uni, l'humidité relative des surfaces en béton doit être inférieure à 75%, et à moins de 2% avec la méthode CCM.

En Amérique du Nord, la norme ASTM F-170 recommande un rapport eau-ciment de 0,40 à 0,45.

Avant de sélectionner un agent de lissage, vérifiez d'abord le type de

<5mm de profondeur / 2mm de large sera soumis une fois installé

Les agents lissants au latex ne sont pas adaptés à ces endroits où

la circulation sera intense, et devra supporter surtout des roues étroites et lourdes

(voir EN 12529, roulettes et roues). Vérifier la compatibilité de l'enduit de ragréage et suivre les instructions de son fabricant.

**Remarque :** exclusion de responsabilité (adhésifs, enduits de ragréage,

etc.). Bien que Tarkett propose une sélection de fabricants d'adhésifs, d'enduits de ragréage et de membranes hydrofuges,

nous ne garantissons pas les produits listés. La liste des produits et des fabricants n'est pas garantie d'être complète ni actuelle.

Tarkett n'accepte aucune responsabilité si ces produits ne fonctionnent pas avec ses gammes. Il est de la responsabilité du fabricant de l'adhésif, de l'enduit de ragréage et

de l'entreprise qui installe le revêtement de sol de s'assurer que les produits sont utilisés correctement et conformément aux recommandations des fabricants.

*Remarque : Bien que Tarkett propose une sélection de fabricants et de types d'adhésifs, d'enduits de ragréage et de membranes hydrofuges nous ne garantissons pas les produits listés. La liste des produits et des fabricants n'est pas garantie d'être complète ni actuelle. Tarkett n'accepte aucune responsabilité pour ces produits s'ils ne fonctionnent pas en association avec les siens. Il est de la responsabilité du fabricant de l'adhésif, de l'enduit de ragréage et de la membrane hydrofuge et de l'entreprise qui installe le revêtement de sol de s'assurer que les produits sont utilisés correctement et conformément aux recommandations des fabricants.*

*Si vous avez des doutes ou besoin de précisions, n'hésitez pas à contacter votre représentant commercial Tarkett pour obtenir plus d'information.*



#### A.4 Chauffage au sol

Il est vital que les systèmes de chauffage au sol aient été commandés et fonctionnent correctement avant l'installation du revêtement de sol.

S'assurer que le chauffage au sol soit éteint depuis 48 heures avant le début de l'installation du revêtement de sol, et reste éteint pendant au moins 48 heures après la fin de l'installation. Pendant que le chauffage au sol est éteint, une autre source de chaleur doit être utilisée si nécessaire, afin de garantir une température constante de 15 à 28°C dans le lieu d'installation.

Augmenter progressivement la température au cours de plusieurs jours de seulement quelques degrés par jour jusqu'à atteindre la température ambiante souhaitée.

La température ne doit jamais dépasser la température maximale acceptée dans l'industrie des revêtements de sol qui est de 27°C sous le revêtement de sol (la ligne adhésive).

## B – INSTALLATION

### B.1 Sens de pose

Avant de commencer à installer les dalles/lames, définissez le type

de pose en tenant compte de la forme de la pièce et du design à créer.

Important ! Avant de poser le premier rang de dalles, vérifier que :

- les dalles coupées près du mur aient une largeur supérieure à 10 cm ;
- au niveau des portes et dans les angles, les dalles coupées ne doivent pas faire moins de la moitié d'une dalle.

#### Dalles

- Les dalles sont marquées d'une flèche sur l'envers. Les dalles doivent être posées avec un motif en damier.
- La pose doit commencer au centre de la pièce et se terminer sur les côtés (au niveau des murs).

#### Lames

Installer les lames dans la même direction pour éviter les reflets mat/brillant

- Décalez chaque rang de lames pour assurer que les joints d'extrémité ne coïncident pas avec le rang précédemment installé.
- Pour le motif de bois, évitez d'installer les lames avec le même décors côte à côte.

### B.2 Collage<sup>1</sup>

- Colle avec adhésif en émulsion acrylique recommandée par Tarkett. Appliquez environ 250 g/m<sup>2</sup> à l'aide d'une truelle (A1 selon Pas norme : modèle TKB model).
- Suivez toujours les instructions du fabricant d'adhésif et respectez les délais de séchage et de travail de l'adhésif.
- En cas de conditions particulières, par ex. des variations significatives de température (véranda, jardin d'hiver...) ou de circulation intense, un adhésif bi-composant peut être nécessaire.
- Positionnez les dalles ou les lames bien serrées en bord à bord.
- Après avoir choisi le lieu d'installation, appuyez manuellement les dalles ou les lames à l'aide de bois à bord arrondi.

- Après avoir appuyé manuellement, utilisez un rouleau lourd dans les deux sens pour assurer une bonne prise.

<sup>1</sup> [https://media.tarkett-image.com/docs/BR\\_INT\\_recommended\\_adhesives.pdf](https://media.tarkett-image.com/docs/BR_INT_recommended_adhesives.pdf)

## C – APRÈS INSTALLATION

**IMPORTANT ! Attendre 48 à 72 heures avant de permettre la circulation à pied ou l'installation des meubles.**

### C.1 Protection de l'installation

- Si des travaux sont nécessaires après l'installation, le sol doit toujours être protégé en le couvrant d'un panneau ou de contreplaqué.
- Ne pas coller du ruban de masquage directement sur le sol.
- Ne jamais déplacer des meubles lourds sur roulettes juste après la pose, car cela décollera l'adhésif sous le revêtement.

### C.2 Nettoyage initial du site

- Il est toujours recommandé de procéder à un nettoyage initial du site avant de commencer le nouveau revêtement de sol.
- Il faut éliminer les résidus d'adhésif avec de l'alcool à brûler et un chiffon propre.
- Sols légèrement sales : aspirer, balayer ou passer une serpillière humide pour éliminer la saleté et la poussière. Une machine combinée est très efficace pour les grands endroits (laveur monobrosse/sécheur combiné avec des brosses cylindriques pour sol antidérapant).

**Remarque :** Bien que Tarkett propose une sélection de fabricants et de types d'adhésifs, d'enduits de ragréage et de membranes hydrofuges nous ne garantissons pas les produits listés. La liste des produits et des fabricants n'est pas garantie d'être complète ni actuelle. Tarkett n'accepte aucune responsabilité pour ces produits s'ils ne fonctionnent pas en association avec les siens. Il est de la responsabilité du fabricant de l'adhésif, de l'enduit de ragréage et de la membrane hydrofuge et de l'entreprise qui installe le revêtement de sol de s'assurer que les produits sont utilisés correctement et conformément aux recommandations des fabricants.  
Si vous avez des doutes ou besoin de précisions, n'hésitez pas à contacter votre représentant commercial Tarkett pour obtenir plus d'information.



# iD INSPIRATION À COLLER

## DONNÉES TECHNIQUES

Certification & Classification	Normes	iD Inspiration 30	iD Inspiration 55	iD Inspiration High Traffic 70
Type de revêtement de sol	EN ISO 10582	Hétérogène Compact Résilient Revêtement de sol	Hétérogène Compact Résilient Revêtement de sol	Hétérogène Compact Résilient Revêtement de sol
Classification	EN ISO 10874	Résidentiel : 23 Commercial : 31	Résidentiel : 23 Commercial : 33 Industriel : 42	Résidentiel : 23 Commercial : 34 Industriel : 43
Classement UPEC		U2sP3E2C2	U3P3E2C2	U4P3E2C2
N°Certificat QB UPEC	QB 30	307-088.2	307-081.2	307-080.2
Caractéristiques techniques certifiées				
Épaisseur totale	EN ISO 24346	2mm	2,5mm	2,5mm
Épaisseur de la couche d'usure	EN ISO 24340	0,30mm	0,63mm	0,70mm
Poids total	EN ISO 23997	3400 g/m <sup>2</sup>	3850 g/m <sup>2</sup>	3950 g/m <sup>2</sup>
Groupe d'abrasion	EN 660-2	T	T	T
Teneur en agent liant	EN ISO 10582	Type I	Type I	Type I
Dimensions	EN ISO 24342	20 x 120 cm, 19 lames/boîte = 4,56 m <sup>2</sup> 28,5 x 120 cm, 13 lames/boîte = 4,45 m <sup>2</sup> 25 x 150 cm, 12 lames/boîte = 4,50 m <sup>2</sup>	20 x 120 cm, 15 lames/boîte = 3,60 m <sup>2</sup> 28,5 x 120 cm, 11 lames/boîte = 3,76 m <sup>2</sup> 25 x 150 cm, 10 lames/boîte = 3,75 m <sup>2</sup>	20 x 120 cm, 15 lames/boîte = 3,60 m <sup>2</sup> 28,5 x 120 cm, 11 lames/boîte = 3,76 m <sup>2</sup> 25 x 150 cm, 10 lames/boîte = 3,75 m <sup>2</sup>
		50 x 50 cm, 18 dalles/boîte = 4,50 m <sup>2</sup> 50 x 100 cm, 9 dalles/boîte = 4,50 m <sup>2</sup> 66,66 x 66,66 cm, 10 dalles/boîte = 4,44 m <sup>2</sup> 33,33 x 66,66 cm, 20 dalles/boîte = 4,44 m <sup>2</sup>	50 x 50 cm, 15 dalles/boîte = 3,75 m <sup>2</sup> 50 x 100 cm, 7 dalles/boîte = 3,50 m <sup>2</sup> 66,66 x 66,66 cm, 8 dalles/boîte = 3,55 m <sup>2</sup> 33,33 x 66,66 cm, 16 dalles/boîte = 3,55 m <sup>2</sup>	50 x 50 cm, 15 dalles/boîte = 3,75 m <sup>2</sup> 50 x 100 cm, 7 dalles/boîte = 3,50 m <sup>2</sup> 66,66 x 66,66 cm, 8 dalles/boîte = 3,55 m <sup>2</sup> 33,33 x 66,66 cm, 16 dalles/boîte = 3,55 m <sup>2</sup>
Performances techniques				
Traitement de surface (PUR)	-	Oui - Tektanium™	Oui - Tektanium™	Oui - Tektanium™
Bords biseautés	-	Non	Oui	Oui
Impression digitale haute définition	-	Oui sur les références Naturals	Oui sur les références Naturals	Oui sur les références Naturals
Grainage au registre	-	Oui sur les références Authentics	Oui sur les références Authentics	Oui sur les références Authentics
Stabilité dimensionnelle	EN ISO 23999	≤ 0,15 %	≤ 0,10 %	≤ 0,10 %
Incurvation à la chaleur	EN ISO 24346	≤ 2 mm	≤ 2 mm	≤ 2 mm
Réaction au feu	EN ISO 24346	B <sub>fl</sub> -s1 collé sur substrat en béton B <sub>fl</sub> -s1 collé sur substrat en bois	B <sub>fl</sub> -s1 collé sur substrat en béton B <sub>fl</sub> -s1 collé sur substrat en bois	B <sub>fl</sub> -s1 collé sur substrat en béton B <sub>fl</sub> -s1 collé sur substrat en bois
Poinçonnement rémanent	EN ISO 24343-1	≤ 0,05 mm	≤ 0,05 mm	≤ 0,05 mm
Pied de meuble	EN 424	Pas de dommage	Pas de dommage	Pas de dommage
Chaise à roulettes	ISO 4918 - EN 425	Pas de dommage	Pas de dommage	Pas de dommage
Réduction du bruit de choc	EN ISO 717-2	ΔL <sub>w</sub> = 3 dB	ΔL <sub>w</sub> = 3 dB	ΔL <sub>w</sub> = 3 dB
Réduction des bruits d'impacts dans les pièces (sonorité à la marche)	EN ISO 31-074	Classe C (L <sub>n,e,w</sub> < 85 dB)	Classe C (L <sub>n,e,w</sub> < 85 dB)	Classe C (L <sub>n,e,w</sub> < 85 dB)
Résistance thermique	EN ISO 10456	0,02 m <sup>2</sup> K/W	0,02 m <sup>2</sup> K/W	0,02 m <sup>2</sup> K/W
Résistance à la lumière	EN ISO 105-B02 (méthode 3a)	≥6	≥6	≥6
Résistance aux produits chimiques	EN ISO 26987	Très bien	Très bien	Très bien
Résistance à la glissance	DIN 51130 EN 13893	R9/ R10 selon grainage μ ≥ 0,30	R9/ R10 selon grainage μ ≥ 0,30	R9/ R10 selon grainage μ ≥ 0,30
Résistance au pelage	-	≥ 50N / 50mm	≥ 50N / 50mm	≥ 50N / 50mm
Chauffage au sol	-	Adapté - max. 27 °C	Adapté - max. 27 °C	Adapté - max. 27 °C
Marquage CE				
Numéro de DoP	-	0132-0080-DoP-2019-08	0132-0084-DoP-2020-03	0132-0085-DoP-2020-03
Étiquette environnementale				
Émission COV	ISO 16000-9	≤ 10μg/m <sup>3</sup> après 28 jours	≤ 10μg/m <sup>3</sup> après 28 jours	≤ 10μg/m <sup>3</sup> après 28 jours
Contenu recyclé		44,3%	39,5%	39,5%
Recyclable		Oui - chutes de pose	Oui - chutes de pose	Oui - chutes de pose
Plastifiant		Sans phtalate	Sans phtalate	Sans phtalate



DROIT DE DOUANE : 4820 5000 00



Les informations ci-dessus sont susceptibles d'être modifiées pour des ajustements ultérieurs. (02/21).

Conformément à la réglementation européenne N° 305/2011 pour le marquage CE, les déclarations relatives à la performance environnementale sont disponibles sur notre site [www.tarkett.com](http://www.tarkett.com)

Les instructions de Tarkett concernant l'installation, le nettoyage et l'entretien doivent être respectées. Veuillez contacter Tarkett à l'adresse indiquée pour recevoir ces instructions.

# Certificat

## iD Inspiration 30

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification « Revêtements de sol résilients » (QB 30) en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

**La société TARKETT France**  
1 Terrasse Bellini – Tour Initiale  
TSA 94200  
FR - 92919 Paris La Défense Cedex

**Usine**  
LU - LENTZWEILER

le droit d'usage de la marque QB associée au classement UPEC – « Revêtements de sol résilients », pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



**Décision de reconduction n° 307-088.2\_01/22 du 11 mai 2022**

**Cette décision se substitue à la décision n° 307-088.1\_00/20 du 18 juin 2020**

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

## CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

> Selon la norme NF EN ISO 10582 - Revêtements de sol hétérogènes à base de polychlorure de vinyle :

Dimension des dalles (mm)	500,0 x 500,0 ; 666,6 x 333,3 ; 666,6 x 666,6 ; 1000,0 x 500,0 ; 1000,0 x 1000,0 (± 0,15% ou 0,10% limité à 0,5 mm)
Dimension des lames (mm)	1200,0 x 200,0 ; 1200,0 x 285,0 ; 1500,0 x 250,0 (± 0,15% ou 0,10% limité à 0,5 mm)
Épaisseur totale (mm)	2,00 (+ 0,13 - 0,10)
Épaisseur de la couche d'usure (mm)	0,30 (+ 13% - 10% limité à ± 0,1 mm)
Masse surfacique totale (g/m <sup>2</sup> )	3 400 (+ 13% - 10%)

> Autres caractéristiques :

Groupe d'abrasion T

Ce certificat comporte 1 page.

**Correspondant :**  
Agathe MENAY  
Courriel : [agathe.menay@cstb.fr](mailto:agathe.menay@cstb.fr)  
Tél. : 01 64 68 83 96

**A ce certificat QB est attaché le classement UPEC suivant :**

Nature du support	Pose dalles	Classement			
		U	P	E	C
Chape ciment ou béton	a	2s	3	2	2
Bois ou à base de bois	a	2s	3	1	2

a = joints vifs

c = joints soudés à chaud

b = joints traités à froid

d = c + étanchéité en rives

Par délégation  
du Président

Florian RASSE

# Certificate

## Resilient floor coverings

### iD Inspiration 30

CSTB hereby certifies that the above-mentioned product complies with the characteristics described in the certification reference system "Resilient floor coverings" (QB 30) in force, following an assessment performed according to the inspection procedures set out in this reference system.

By virtue of the present decision, CSTB grants:

**The Company** **TARKETT France**  
**1 Terrasse Bellini – Tour Initiale**  
**TSA 94200**  
**FR - 92919 Paris La Défense Cedex**  
**Plant** **LU - LENTZWEILER**

the right to use the QB mark associated with UPEC classification – "Resilient floor coverings", for the product covered under this decision, throughout its period of validity and under the conditions stipulated under the general requirements of the QB mark and the above-mentioned reference system.



Certificate n° 307-088.2\_01/22, renewed on May 11<sup>th</sup> 2022

The current decision cancels and replaces the decision n° 307-088.1\_00/20, on June 18<sup>th</sup> 2020

Except in case of withdrawal, suspension or modification, this certificate is valid.

This valid certificate may be watched on the following web site <http://evaluation.cstb.fr> to check its validity.

## CERTIFIED CHARACTERISTICS

> As per Standard NF EN ISO 10582 - Polyvinyl chloride heterogeneous floor coverings:

Tiles dimensions (mm)	500,0 x 500,0 ; 666,6 x 333,3 ; 666,6 x 666,6 ; 1000,0 x 500,0 ; 1000,0 x 1000,0 (± 0,15% or 0,10% limited to 0,5 mm)
Planks dimensions (mm)	1200,0 x 200,0 ; 1200,0 x 285,0 ; 1500,0 x 250,0 (± 0,15% or 0,10% limited to 0,5 mm)
Total thickness (mm)	2,00 (+ 0,13 - 0,10)
Wear layer thickness (mm)	0,30 (+ 13% - 10% limited to ± 0,1 mm)
Total mass per unit area (g/m <sup>2</sup> )	3 400 (+ 13% - 10%)

This certificate comprises 1 page.

**Contact:**  
Agathe MENAY  
Email: [agathe.menay@cstb.fr](mailto:agathe.menay@cstb.fr)  
Phone: 01 64 68 83 96

> Other characteristics:

Wear group T

The following classification UPEC is associated with this QB Certificate:

Subfloor type	Tiles installation	Classification			
		U	P	E	C
Cement or concrete	a	2s	3	2	2
Wood or wooden	a	2s	3	1	2

a = un-welded joints  
c = hot welded joints

b = cold welded joints  
d = c + watertight edges

For CSTB  
On behalf of the President

Florian RASSE

**CONFORMITE AUX NORMES EUROPEENNES  
CONFORMITY TO EUROPEAN STANDARDS  
KONFORMITÄT MIT EUROPÄISCHEN NORMEN**

**REVÊTEMENTS DE SOL RÉSILIENTS  
RESILIENT FLOOR COVERINGS  
ELASTISCHE BODENBELÄGE**

Annexe au certificat / Annex to certificate / Anlage zum Zertifikat n° 307-088.2\_01/22

Reconduction / Renewal / Verlängerung : 11 mai 2022

Le revêtement iD Inspiration 30 fabriqué par la société TARKETT France dans son usine de LENTZWEILER répond aux spécifications de la norme NF EN ISO 10582 pour les classes 23 et 31.

Il bénéficie du droit d'usage de la marque QB - Revêtements de sol résilients, associée à la marque UPEC, sous le certificat n° 307-088.2\_01/22 du 11 mai 2022.

Les conditions d'attribution de ce certificat permettent d'attester que les classements 23 et 31 selon la norme NF EN ISO 10582 ont été vérifiés dans le cadre d'une certification par tierce partie.

Le présent document ne peut être utilisé qu'accompagné du certificat référencé ci-dessus.

*The iD Inspiration 30 floor covering manufactured by TARKETT France at its factory in LENTZWEILER satisfies the specifications of the EN ISO 10582 standard for classes 23 and 31.*

*This product is authorised to use the QB mark - Revêtements de sol résilients (Resilient Floor Coverings) with the UPEC mark, in accordance with certificate 307-088.2\_01/22 of May 11<sup>th</sup> 2022.*

*In accordance with the conditions of delivery of this certificate, it is certified that classifications 23 and 31 in conformity with EN ISO 10582 standard have been verified within the framework of certification by a third party.*

*This document can only be used in conjunction with the above mentioned certificate.*

*Der von der Firma TARKETT France im Werk von LENTZWEILER hergestellte iD Inspiration 30 Bodenbelag entspricht den Spezifikationen der Norm EN ISO 10582 für die Klassen 23 und 31.*

*Dieses Produkt ist berechtigt, das Qualitätszeichen QB - Revêtements de sol résilients' (Elastische Bodenbeläge) zu führen, in Verbindung mit dem Zeichen UPEC sowie dem Zertifikat Nr. 307-088.2\_01/22 vom 11.Mai 2022.*

*Die Bedingungen, unter denen dieses Zertifikat vergeben wird, stellen sicher, dass die Klassifizierungen 23 und 31 entsprechend der Norm EN ISO 10582 im Rahmen einer Zertifizierung durch eine unabhängige qualifizierte Stelle überprüft wurden. Das vorliegende Dokument kann nur in Verbindung mit dem oben genannten Zertifikat verwendet werden.*